

DLP - 4 - 12 - 87004268

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel 125 F.
REGISSEUR DE RECETTES: D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 16 DU 25 NOVEMBRE 1987

CEREALES

Stades végétatifs

3 feuilles à début tallage pour les semis les plus précoces, effectués durant la dernière décade d'octobre.
Levée à 2 feuilles pour les semis effectués à partir de début novembre, les plus nombreux dans notre région.

JAUNISSE NANISANTE

Situation

La présence de pucerons dans les parcelles est d'une manière générale faible cette année. Elle est certainement la plus faible constatée depuis au moins 5 ans.
Sur les cultures atteignant le stade 2 feuilles, on observe en moyenne de 2 à 5 % de pieds colonisés.
A signaler toutefois une exception à cette situation sur les semis les plus précoces des régions de l'Astarac dans le Gers et de la vallée de l'Adour et des côteaux de Bigorre dans les Hautes-Pyrénées où des colonisations par les pucerons atteignent très souvent 20 % des pieds.

Préconisation

Dans la majorité des situations, une intervention insecticide contre les pucerons sur céréales est déconseillée cette année.
Surveiller par contre les cultures du sud du Gers et des Hautes-Pyrénées.
Intervenir dès que la présence de pucerons est notée sur au moins 20 % des plantes dans ces régions.

Tableau des produits utilisables

Matière active	Dose/ha	Spécialités commerciales		Dose/ha
alphaméthrine	10 g	FASTAC	AGRISHELL	0,2 l
bifenthrine	7,5 g	TALSTAR	PEPRO	0,075 l
bromophos méthyl	375 g	NEXION 25	BASF	1,5 l
		NEXION 40	BASF	1,04 l
		RHODIANEX	RHODIAGRI	1,5 l
cyalothrine	7,5 g	KARATE	SOPRA	0,15 l
cyfluthrine	15 g	BAYTROID	BAYER	0,3 l
cyperméthrine	20 g	CYMBUSH	SOPRA	0,2 l
		KAFIL SUPER	LA QUINOLEINE	0,2 l
		SHERPA 10	PEPRO	0,2 l
deltaméthrine	7,5 g	DECIS	PROCIDA	0,3 l
esfenvalérate	6,25 g	SUMI-ALPHA	AGRISHELL	0,25 l
fenvalérate	25 g	SUMICIDIN 10	AGRISHELL	0,25 l
fluvalinate	48 g	MAVRIK	SANDOZ	0,2 l
perméthrine	62,5 g	AMBUSH	LA QUINOLEINE	0,25 l

*
* *
*

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES. Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU C P P A P N° 532 AD